

la
nef

relais culturel
de wissembourg



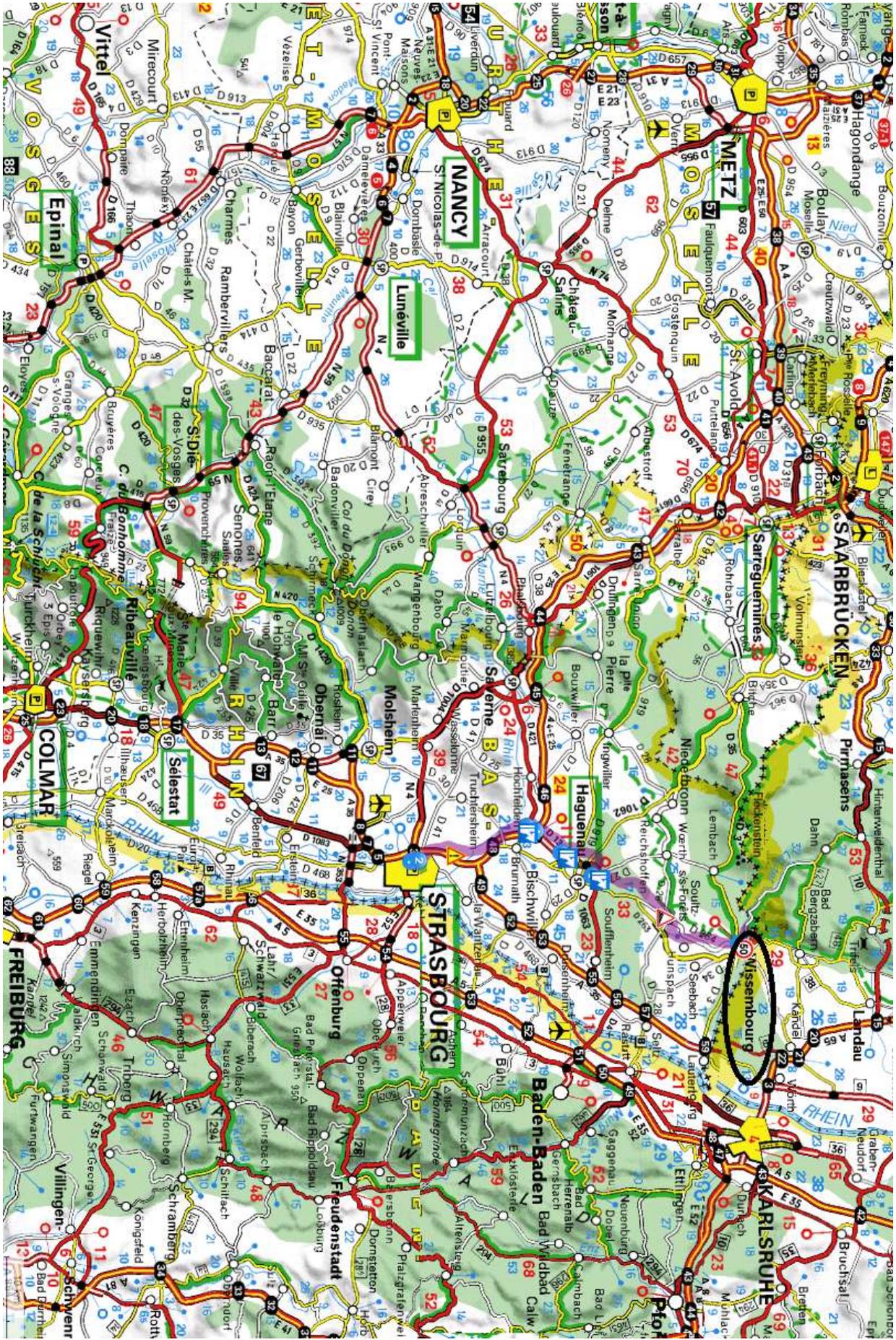
Mise à jour :janvier 2015



Vue de la scène, gradins repliés



Vue de la scène, gradins dépliés



PRESENTATION DE LA SALLE ET DU PLATEAU

TYPE DE SALLE : à plat

gradin fixe 138 places

gradin télescopique 275 places

CAPACITE : 413 places

397 places avec 8 places PMR

REVETEMENT SOL : parquet noir mat

(Il est strictement interdit d'insérer des vis ou des clous dans le plancher de la scène)

ACCES AU PLATEAU : plain-pied

DECHARGEMENT : plain-pied

Dimensions des portes : 3,5 m x 3,5 m

OUVERTURE DU CADRE DE SCENE : mini: 8 m maxi: 16 m

HAUTEUR DU CADRE : mini: 6 m maxi: 7,35 m

LARGUER DE MUR A MUR : 20 m

(allemande à allemande 17m)

<u>PROFONDEUR A PARTIR DU RIDEAU DE SCENE :</u>	10 m
<u>HAUTEUR SOUS GRILL :</u>	8 m
<u>HAUTEUR DU NEZ DE SCENE :</u>	plain-pied
<u>DEGAGEMENT :</u>	Jardin-Lointain-Cour

EQUIPEMENT DU PLATEAU :

RIDEAU D'AVANT SCENE : velour noir
commande électrique en régie et plateau

ECRAN : écran cinéma (Polichinelle)
dimensions : 16m x 7m
emplacement entre perche 11 et 12

TAPIS DE DANSE : dimensions : 19m x10m
Couleurs noir / blanc

PENDRILLONS : dimensions : 8,00m x 2,70m
8,00m x 4,00m

FONDS : sur patience manuel 19m x 8,00m
sur perche 19

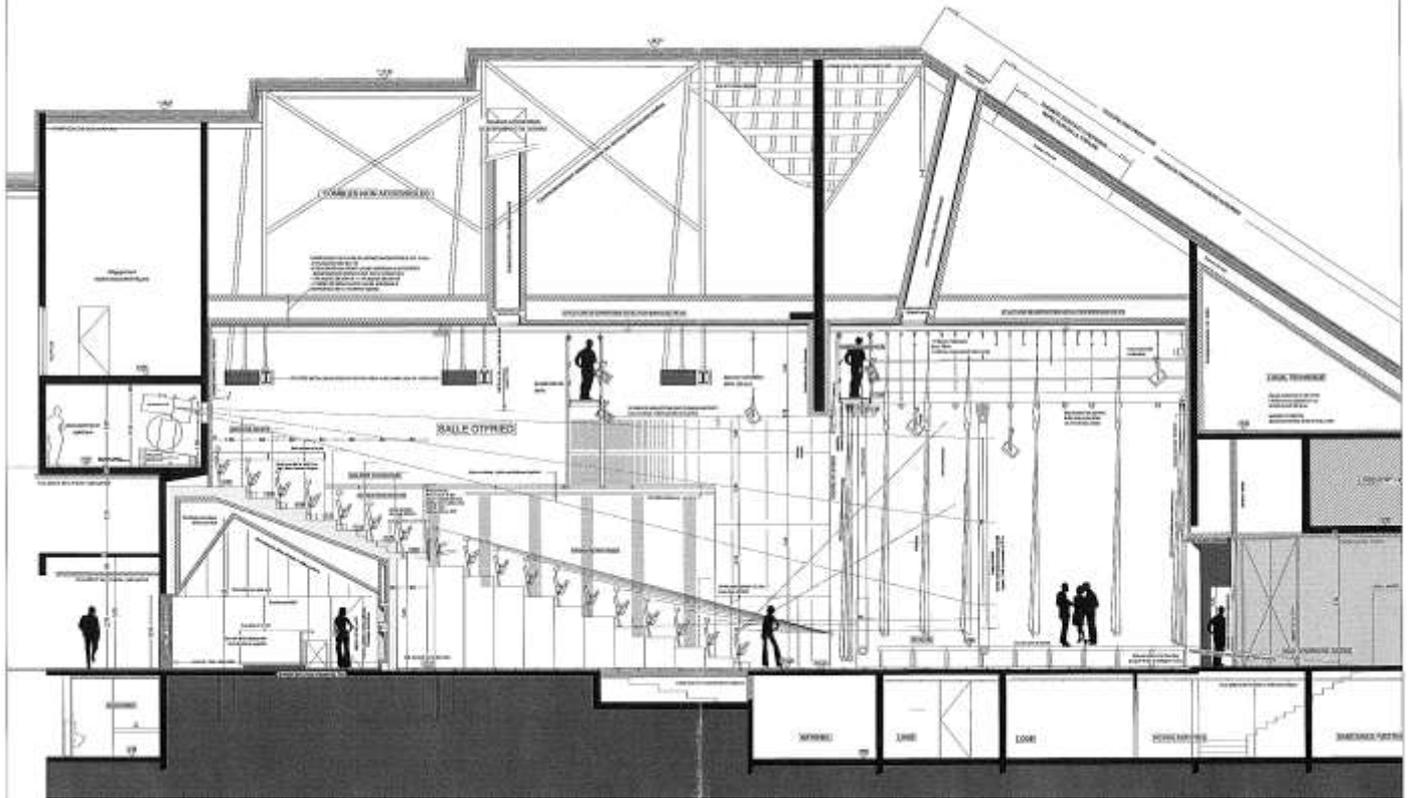
FRISES : 4x : 16m x 1,50m
1x : 17m x 3m *sur perche 1*

PERCHES : type: porteuses motorisées à vitesse fixe
nombre: 22 CMU: 250 Kg
Diamètre : 50 mm
Distance entre perches : 40 cm
Commande au plateau

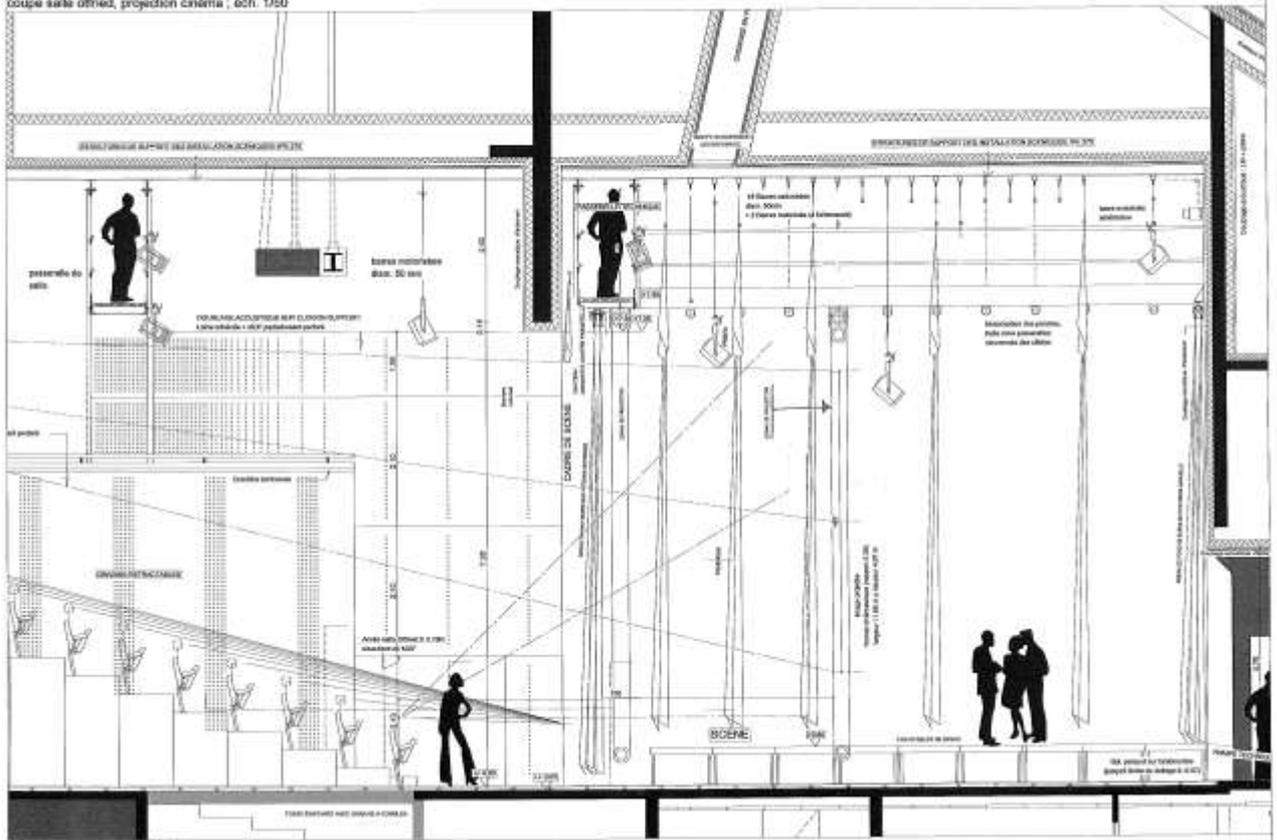
Rq : Les perches 12 et 13 sont solidaires
La perche 19 est occupée par le rideau de fond de scène.
La perche 1 est occupée par la frise du cadre de scène.

ALIMENTATION : Socle P17 – 125 A , face jardin
Socle P17 – 32 A , face jardin

Relais Culturel Wissembourg
 coupe salle offroad, projection cinéma ; éch. 1/100



Relais Culturel Wissembourg
 coupe salle offroad, projection cinéma ; éch. 1/50



EQUIPEMENTS LUMIERE :

Type	Nb	Désignation	Marque	Rq
JEU	1	LIBERTY	ADB	240 circuits
JEU	1	PRESTO	AVAB	120 circuits
GRADA	6	DIGIT TOUR V	Robert Juliat	6 x 16A
GRADA	6	DIGIT TOUR 6	Robert Juliat	6 x 16A
GRADA	1	Rack mobile 4 x DIGIRACK 6	Robert Juliat	24 x 16A
GRADA	3	CHILLI PRO	ZERO 88	24 x 16A
PROJ	20	PC 650 W	ADB	
PROJ	10	PC 1 Kw lutin 306L	Robert Juliat	
PROJ	22	PC 1 kW 310H	Robert Juliat	
PROJ	13	PC 2 kW 329H	Robert Juliat	
PROJ	30	PAR 64	SHOWTEC	CP 60 / CP 61 / CP 62
PROJ	2	Découpe 611	Robert Juliat	
PROJ	5	Découpe 613 SX	Robert Juliat	
PROJ	16	Découpe 614 SX	Robert Juliat	
PROJ	8	Découpe 713 SX	Robert Juliat	
PROJ	8	Découpe 714 SX	Robert Juliat	
PROJ	10	ACP 1001	ADB	
PROJ	18	PAR LED Noir Platinum	IGNITION	20 X 3 W - RGB
PROJ	11	PAR 30	VARITEC	75 W
PROJ	9	F1 - PINSPOUT - PAR 36	BEGLEC	30 W
PROJ	8	barre d'ACL	SHOWTEC	4 circuits - PAR 64
PROJ	7	barre de PAR 64	SHOWTEC	6 circuits - PAR 64
PROJ	4	rampes BRABO	Robert Juliat	8 circuits - 12 V - 75 W
PROJ	1	Poursuite Super Korrigan 1149	Robert Juliat	HMI 1200 W
SMOKE	1	machine à fumée - UNIQUE 2.1	LookSolution	
DIV	1	lumistyle - cordon lumineux	VARITEC	1 x 40 m
DIV	4	Pieds de Projecteur 866	Robert Juliat	
DIV	4	barre de couplage		6 points d'accrochage
DIV	4	ped de levage telescopique	Manfrotto	H max = 3,70 m - 20 kg

DIV	16	platine de sol		bois
DIV	10	praticables 2 m x 1 m		0,2 < H < 1 m
DIV	80	chaises pliables		

EQUIPEMENTS SON :

Type	Nbre	Désignation
MIX	1	console SOUNDCRAFT DELTA DLX16/4 analogique
MIX	1	console YAMAHA LS-9-32 numérique
MIX	1	console MIDAS Venice 240
MIX	1	console YAMAHA MG124CX analogique
HP	8	Nexo PS15
HP	2	Nexo PS15 R2 Left
HP	2	Nexo PS15 R2 Right
HP	2	sub NEXO LS 500
HP	4	NEXO PS 10
HP	4	sub NEXO RS 15-P
HP	10	système line array NEXO GEO S
AMP	1	amplificateur CROWN K2 2 canaux
AMP	1	contrôleur NEXO PS15TD
AMP	3	amplificateur NEXO NXAMP4*1 4 canaux
AMP	1	amplificateur NEXO NXAMP4*1 4 canaux + NXDFLT
PERIF	2	Egaliseur graphique stéréo BSS - FCS 966
PERIF	2	compresseur/limiteur/gate DBX166XL
PERIF	1	lecteur CD TASCAM CD-01U
PERIF	1	multieffets YAMAHA SPX2000
PERIF	1	lecteur CD TECHNICS MASH SL-PG540A
PERIF	1	lecteur/enregistreur DAT SONY PCM-2300
PERIF	1	lecteur CD/cassette TASCAM CD-A500
PERIF	1	lecteur/enregistreur minidisc SONY MDS-JE510
MIC	6	DI box BSS AR-133
MIC	3	DI box CANFORD DI-100
MIC	5	SHURE SM 57

MIC	6	SHURE SM 58
MIC	2	SHURE Beta 91 A
MIC	2	AKG SE300B + capsule CK91
MIC	2	SENNHEISER E606
MIC	2	AKG C 535-EB
MIC	4	AKG C 451 B
MIC	1	SENNHEISER E 602-II
MIC	4	SENNHEISER E 604
MIC	2	SENNHEISER MD 421 II
MIC	4	T :bone CC100 + kit fixation sur cordes et vents
MIC	2	micro col de cygne pour conférence+bonnette SAMSON CM20P
MIC	1	SHURE BETA 87 A
HF	2	récepteur HF SENNHEISER EW300G2
HF	1	micro HF SENNHEISER SKM300G2
HF	1	récepteur HF SENNHEISER EW300
HF	1	micro HF SENNHEISER SKM300
HF	1	émetteur ceinture HF SENNHEISER SK300
HF	1	micro casque SENNHEISER EW300G2
HF	1	micro HF SENNHEISER SKM4031 à 246 MHz
HF	1	micro cravatte SENNHEISER EW300G2
STAND	14	grand pied de micro+perchette K&M noir
STAND	6	petit pied de micro+perchette K&M noir
STAND	4	pied pour haut-parleur noir GS
STAND	4	pied de table micro embase lourde télescopique K&M 23400-300-55
STAND	1	pied de table micro SENNHEISER MZT441
STAND	4	pied de table embase ronde + tige K&M 23200-300-55
FLY	2	rack 4U open road Rythme & Son
FLY	2	flycase pour 2 PS15 Rythme & Son
FLY	2	flycase pour 2 PS 15R2 Rythme et Son
COM	1	centrale d'intercom 3 circuits CANFORD PS711
COM	2	boitier de ceinture CANFORD BP111
COM	2	casque/micro 1 écouteur CANFORD SMH210
COM	1	casque intercom 2 écouteurs CANFORD DMH-220
DIV	2	barre de couplage micro 20cm K&M 23550-300-55
DIV	2	pince micro à suspension SHURE A53M

DIV	5	pince micro semi-rigide K&M 85055-000-55
DIV	1	pupitre de conférence plexiglas transparent
DIV	5	LittLite col de cygne sur embase lestée

EQUIPEMENTS VIDEO :

Vidéoprojecteur SANYO PDG-DHT 8000L zoom lens F 38.4 – 59.9 mm

F 31.9 – 38.3 mm

EPSON EMP – TW 700

Liaison VGA et HDMI des régies au plateau.

Les cabines régies SON et LUMIERE sont situées en fond de salle côté jardin. Toutefois, et dans la mesure du possible, les régies sont placées en salle, aux 2/3 depuis le nez de scène.

Les matériaux utilisés sur scène devront être traités au préalable suivant les normes en vigueur, un certificat de classement devra être communiqué à la direction technique avant toute installation sur le plateau. La présence ou non d'un agent SSIAP1 est assuré par la structure ou le locataire.

Les installations de type décor, structure, accrochage, devront répondre à toutes les normes en vigueur concernant leurs utilisations, un certificat de normalisation et d'utilisation devra être communiqué à la direction technique avant toute installation sur le plateau.

L'implantation d'un décor sur scène face au public doit respecter une distance minimum de 2 mètres.

Il est interdit d'encombrer le passage entre la scène et le premier rang de spectateurs et les dégagements en général.

Il est interdit d'occulter les éclairages de secours.

N'est autorisé à actionner les porteuses, à accéder aux passerelles et au grill de la scène que le personnel du théâtre et le personnel désigné.

Pour tout travail effectué sur le grill technique, les outillages à main doivent être liés à une ceinture de travail. Une zone de sécurité d'interdiction d'accès correspondant à la zone de travail au grill doit être balisée au plateau.

Toute intervention sur ce grill devra être signalée au régisseur plateau.

Les réglages lumière se font avec une nacelle élévatrice avec stabilisateurs, hauteur de travail 8m. Seul le personnel du théâtre ou le personnel désigné est autorisé à effectuer le réglage des projecteurs et l'allumage des racks.

Toute pré-implantation n'est possible que sous réserve de la disponibilité de notre plateau. Merci de nous la faire parvenir 1 mois avant votre arrivée.

Notre théâtre possède un parc de gélamines dans les références courantes, pour vos besoins, veuillez contacter un régisseur.

Si la régie doit être en salle, cette disposition devra faire l'objet d'une négociation avec la direction Technique et l'association de programmation de La Nef. L'emplacement dédié à cet effet se situe en salle, devant les régies existantes, cette disposition supprime donc des places ...

Vous voudrez bien noter qu'à aucun moment les spectateurs ne devront être soumis à une pression acoustique supérieure à 105 décibels.

Les équipements de sécurité nécessitent un temps de mise en œuvre qui fait partie du temps de travail. Aucune intervention si minime soit-elle, ni aucun motif d'urgence ne peuvent justifier le non-respect des consignes de sécurité.

Aménagements scéniques :

Les installations électriques doivent être protégées de tout contact direct ou indirect.

Les câbles et connecteurs devront être conformes aux normes en vigueur, et ne doivent pas constituer une gêne pour le public.

Toutes les structures suspendues ou placées en hauteur doivent être équipées de deux systèmes de fixation adaptés, et de conceptions différentes.

Les procès-verbaux, certificats de conformité, rapports d'organisme de contrôle, etc... devront être tenus à la disposition de la direction de la salle ou de son représentant.

Dans tous les cas, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble de la réglementation existante, en particulier celle concernant les Etablissements Recevant du Public.

Interdiction de Fumer

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur conformément à la loi en vigueur. Le personnel, les artistes et les techniciens sont tenus de respecter cette interdiction.

Sécurité des Intervenants

L'accès aux passerelles est strictement règlementé, en particulier lorsque le public est présent dans l'établissement.

L'accès aux passerelles scénographiques ne sera autorisé qu'aux personnes habilitées par le directeur de la salle ou de son représentant.

Le levage et la manipulation de charges sont interdits au-dessus du personnel.

Le personnel travaillant dans l'espace scénique devra être équipé des Equipements de Protections Individuelles : gants, casques, chaussures de sécurité selon la nature du travail.

Les conducteurs de nacelle devront être titulaires du CACES et de l'autorisation de conduite délivrée par leur employeur. Ces documents devront être présentés au responsable technique présent sur place.

En aucun cas, la nacelle ne pourra servir de moyen de transport ou d'élévation pour autre chose que du matériel prévu à cet effet.

Seul le personnel dûment habilité et autorisé par le Régisseur Général pourra effectuer des interventions dans les armoires électriques et pénétrer dans les locaux à risques tels que : TGBT, TGS, local de transformateur etc...

Gaz

L'utilisation de gaz est interdite.